

**Commune de VARENNES-SAINT-SAUVEUR  
(Saône et Loire)**

**Objet : réglementation de la circulation sur le chemin de Pierre et rue Promenade des amoureux à Varennes-Saint-Sauveur**

**Le Maire de la commune de VARENNES-SAINT-SAUVEUR**

Vu le code de la route, notamment ses articles R 43, R 44 et R 225,  
Vu le code des communes, notamment ses articles L 131.1 à L 131.4,  
Vu le code pénal notamment son article R 26 paragraphe 15,  
Vu les travaux sur réseau d'assainissement prévus chemin de Pierre et rue promenade des amoureux sur la commune de Varennes-Saint-Sauveur

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup> :** Pour permettre à l'entreprise PIQUAND TP d'effectuer en toute sécurité les travaux sur le réseau d'assainissement chemin de Pierre et rue Promenade des amoureux à Varennes-Saint-Sauveur, la route sera fermée à la circulation la durée des travaux (prévision du 1<sup>er</sup> avril 2023 pour 70 jours).

**Article 2 :** La signalisation de la présente réglementation sera mise en place par l'entreprise PIQUAND TP.

**Article 3 :** Ampliations du présent arrêté seront adressées à la gendarmerie de Cuiseaux, au centre de secours de Condal-Dommartin-Varennes.

Fait à Varennes-Saint-Sauveur, le 31 mars 2023

Le Maire,



Jean-Michel LONGIN